



Envoyé en préfecture le 05/02/2019  
Reçu en préfecture le 05/02/2019  
Affiché le 05/02/19  
ID : 063-200071199-20190131-CCPL\_2019\_15-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	36 dont 5 pouvoirs

Date de convocation : 24 janvier 2019  
Date d'affichage : 24 janvier 2019

### SEANCE DU 31 JANVIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trente et un du mois de janvier, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Randan.

#### Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Thierry BORDES (suppléant de Bernard FERRIERE), Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Christian DESSAPTLAROSE, Daniel GORCE (suppléant d'Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, Robert MOLLARD (suppléant de François-Xavier PERRAUD), David MOURNET, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

#### Absents ayant donné un pouvoir :

Jeanne DEBITON a donné pouvoir à Luc CHAPUT  
André DEMAY a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON  
Fabien GASTON a donné pouvoir à Marc CARRIAS  
Bertrand HANOTEAU a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER  
Michel MACHEBOEUF a donné pouvoir à Stéphane BARDIN

#### Absents représentés :

Bernard FERRIERE, Éric GOLD, Jean-Claude PAPUT, François-Xavier PERRAUD

#### Absents :

Roland GENESTIER, Pierre LYAN,

Secrétaire de séance : Sandrine COUTURAT

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

Délibération n°2019-15 : **PLUiH - VALIDATION DIAGNOSTIC**

Rapporteur : Jean-Jacques MATHILLON

Le rapport de présentation du PLUiH comprend notamment le diagnostic de territoire. Celui-ci est décomposé en un état initial de l'environnement (évaluation environnementale), un diagnostic général et un volet spécifique habitat.

Ces diagnostics ont été présentés et enrichis dans le cadre de trois comités techniques rassemblant les partenaires extérieurs et de deux comités de pilotage rassemblant les personnes publiques associées.

Ces diagnostics sont présentés de manière synthétique à l'assemblée car les éléments sont en ligne, disponibles sur la plateforme Moodle.

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de valider ces diagnostics,
- de préciser que cette validation n'empêche pas une évolution et un enrichissement de ces documents dans le cadre des étapes ultérieures du PLUiH.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
Au Registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme

*Certifiée exécutoire*  
A Aigueperse, le 05 février 2019  
Le Président,

Le Président,

Claude RAYNAUD

